


## CHARGES INDUES

### LE GARDE DES SCENUX RETROPEDALE

Le 17 novembre, le ministre de la Justice a déclaré que la police et la gendarmerie ne devaient pas être totalement exonérées du transfert des détenus.

Sauf erreur de notre part, une décision interministérielle prise en 2010, permet pourtant au ministère de l'Intérieur de passer progressivement le relai (jusqu'en 2019) à celui de la Justice pour l'ensemble des missions d'extraction judiciaire.

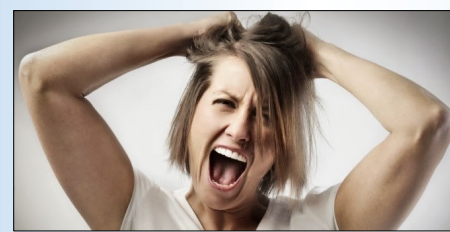
Et pendant ce temps là, des officiers continuent d'assurer les défèrements... .. 

## QUAND LE LEGISLATEUR SIMPLIFIE LA PROCEDURE ET FACILITE LE TRAVAIL DES POLICIERS...

Comme vous l'aurez constaté, la loi n° 2016-71 du 3 juin 2016 est entrée en vigueur. Au menu :

- présence de l'avocat lors des reconstitutions et des présentations de suspect à témoin.
- le gardé à vue pourra communiquer 30 minutes avec une des personnes qu'il était déjà en droit d'aviser de sa GAV.

Outre le caractère dommageable d'une telle mesure pour la manifestation de la vérité, dommage que le LRPPN n'ait pas été mis à jour !



Un grand merci à nos politiques. Encore un bel exemple de mesures qui vont certainement contribuer à alléger la charge des procéduriers...

## LEGITIME DEFENSE DES POLICIERS : ON ATTEND TOUJOURS... LA REFORME

Pour l'Union des officiers les choses sont simples : C'est le 122-5 qui doit être modifié. Toute autre modification n'apporterait aucune garantie aux policiers.

Les politiques doivent entendre la demande de sécurité de la population, doivent intégrer la montée réelle et forte de la violence dans notre société, doivent redonner de la confiance aux forces de l'ordre pour que plus jamais, des policiers se laissent bruler plutôt que d'oser faire usage de leurs armes.



## DGSI

### IN AMERICA WE TRUST

Contrainte de s'adapter à l'explosion de la menace terroriste, La DGI serait sur le point de faire appel à un prestataire américain spécialiste du traitement de données appliqué au renseignement.

Si le fait de s'en remettre à une société étrangère pour des missions régaliennes peut surprendre, le plus étonnant, c'est d'apprendre qu'aucune entreprise française ne soit en mesure d'aborder un tel marché !

## MANIFS DES POLICIERS :

Suite aux contestations des policiers de terrain, nos bonnes vieilles organisations majoritaires ont rendu visite au Ministre de l'Intérieur, lequel a annoncé le déblocage de 250 millions d'euros supplémentaires... Alors, info ou intox ? Comme il faut toujours vérifier les informations avant de communiquer, l'Union des officiers a été reçu par M. DOMINATI sénateur, rapporteur du projet de loi de finances sur la sécurité. Sa réponse a été courte mais claire : Sur les 250 millions annoncés seulement 100 seront débloqués. Cela explique que la commission des finances du Sénat vienne de rejeter les crédits de la police sur le PLFS 2017... Et oui, faire du syndicalisme ce n'est pas uniquement retransmettre les messages du pouvoir en place.